

Contenu minimum de l'évaluation SOCIALE des postulants pour une adoption en Thaïlande

L'évaluation sociale (ou l'actualisation) doit dater de moins d'un an

Le professionnel en charge de l'évaluation explorera les dimensions suivantes :

- Données et identification personnelle des requérants, y compris l'histoire personnelle, éducative et familiale de chacun des candidats
- Relation du couple : évolution, lien marital, dynamique, affection, communication.
- Motivations, prise de décision, préparation, élaboration et évolution du projet d'adoption
- Conditions financiers (le rapport doit explicitement mentionner les revenus nets et les charges fixes des candidats), de logement, d'environnement et trajectoire professionnelle du couple
- Aménagement du logement en vue de l'arrivée de l'enfant
- Réseaux de soutien familial et social (participation de la famille étendue dans le projet, parmi d'autres aspects
- Loisirs, organisation des temps libres et centres d'intérêt
- Réflexions sur la façon d'élever et d'éduquer les enfants : modèles éducatifs qui orienteront la relation parents – enfants.
- Motivations pour adopter, évolutions du projet dans le temps
- Préparation des éventuels enfants déjà au foyer
- Préparation des postulants à la culture de l'enfant pour lui permettre de s'adapter sans rupture à sa nouvelle vie, et l'informer, à sa demande, sur ses origines
 - Attention portée aux questions d'alimentation, de sommeil, d'expression des relations interpersonnelles et du comportement social de l'enfant
 - Tolérance et ouverture des postulants face aux habitudes de l'enfant, à ses origines ethniques

Conclusion :

Avis du professionnel sur les ressources personnelles et sociales nécessaires à la réussite de l'adoption.